



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

03 JUIL. 2007

N° 212

Monsieur Lucien Weiler
Président de la Chambre
des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 3 juillet 2007

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question à Monsieur le Ministre de l'Environnement au sujet de la production de biogaz au Luxembourg.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marco Schank
Député